

PROCES VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 11 Décembre 2023

Le 11 décembre deux mille vingt-trois le Conseil Municipal de la commune de LENTIOL, dûment convoqué le 04 décembre 2023 s'est réuni en session ordinaire à 18 heures 30, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Lentiol, sous la Présidence de Monsieur Henri COTTINET, Maire.

PRESENTS : Henri COTTINET, Stéphane MACHON, Natacha CANIARD, Frédéric BASSON, Sabine PELFRENE, Muriel SOULLIER,

ABSENT : Igor UKALOVIC

EXCUSES : Françoise ARGOUD (pouvoir Sabine PELFRENE)

Secrétaire de Séance : Frédéric BASSON

Début de séance 18h30

Le compte rendu de la réunion du 06 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Nom de domaine et adresse email de la mairie :

L'adresse @wanadoo.fr actuelle de la mairie n'est pas compatible avec certains services administratifs et il est nécessaire d'en changer. Nous avons contacté plusieurs prestataires informatiques dans le but de créer un nom de domaine spécifique auquel serait associé une adresse email dédiée pérenne. Après comparaison, il est décidé d'accepter le devis de l'entreprise Campagnol.fr (qui a mis en place notre nouveau site internet et qui possède un accord-cadre avec l'AMF), avec mise en place initiale par notre prestataire SPR Informatique.

Employée municipale Elise Mallet :

L'arrêt de travail d'Elise est prolongé jusqu'au 15/12/23 inclus. Une visite de reprise avec la médecine du travail sera à prévoir à sa reprise.

Demande recue de visite d'un géomètre du cadastre :

Visite à prévoir entre le 08/01 et le 12/04/24. Proposer le 08/01 après-midi.

Guirlande de Noël de l'église :

Une grande partie des tronçons de la guirlande de Noël de l'église ne fonctionne plus (la guirlande a plus de 15 ans). Il est décidé d'accepter le devis de l'entreprise Garapon pour la fourniture et l'installation d'une nouvelle guirlande de 30 mètres qui sera installée avant Noël.

Eboulement chemin rural du Château :

Suite aux fortes pluies et à l'éboulement d'une partie de l'ancien mur d'enceinte du château, un arrêté a été pris pour fermer le chemin rural du Château à la circulation par sécurité. Un courrier a été fait au propriétaire du terrain concerné. Il est probablement préférable d'attendre le printemps et la fin de la période pluvieuse et de gel-dégel pour intervenir.

Fil téléphonique Combe Saint Laurent :

Suite à la chute d'arbres, le fil téléphonique allant en haut de la Combe Saint-Laurent est en partie au sol. Le fait que ce fil traverse un terrain privé complique les démarches, elles sont néanmoins en cours avec France Télécom.

Programme National Ponts 2 (PNP2) :

Nous nous sommes portés volontaire pour participer au Programme National Ponts (PNP 2), commandé et financé par l'état et visant à recenser et évaluer le patrimoine des ponts et murs de soutènement des communes. Sont concernés les ouvrages du domaine public dont l'ouverture (pour les ponts) et la hauteur visible (pour les murs de soutènement) est supérieure ou égale à 2 mètres. La première étape en cours est d'effectuer un recensement et une localisation des ponts éligibles afin de préparer la visite du bureau d'études mandaté pour effectuer le diagnostic des ouvrages.

Colis et repas des anciens :

La distribution du colis des anciens aura lieu le samedi 16 décembre matin à partir de 10 heures par les membres du conseil municipal et du CCAS. 36 personnes sont concernées.

Par ailleurs, le repas des anciens aura lieu le samedi 6 janvier, avec préparation de la salle la veille. 32 personnes sont concernées.

Prochain conseil municipal : lundi 08/01/24 à 18h30 à confirmer.

Fin de séance à 20h